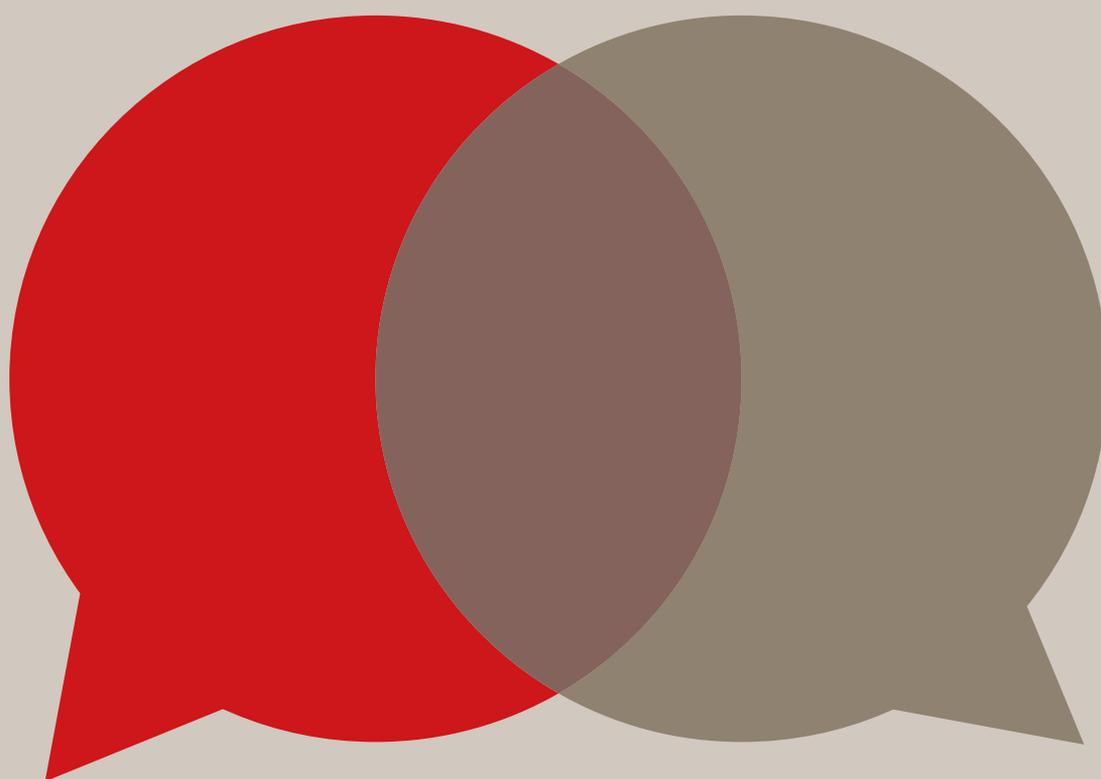


LES RENCONTRES USH MIDI-PYRÉNÉES / IEJUC

Toulouse 3 octobre 2014



Le logement intermédiaire



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT
Midi-Pyrénées

Présentation

Les rencontres USH Midi-Pyrénées / IEJUC sont nées de la volonté de réunir des intellectuel(le)s d'esprit ouvert et des professionnels au large savoir-faire. Ces rencontres conjuguent une approche culturaliste de l'urbanisation et les techniques de l'urbanisme, le milieu professionnel et la pratique.

Le mot « rencontre » vient du latin *encontra* (« au devant de », « vers ») et du préfixe *re-* (encore). Ce mot suppose d'aller vers un autre et cette altérité est aussi une forme d'encore. Nous pouvons à juste titre nous demander à quoi peut bien nous servir de rencontrer quelqu'un de nouveau ? Par cette rencontre, il nous faut accepter le renouvellement, l'échange d'idées, le dialogue des différences.

L'objectif de ces rencontres est donc de cerner les thèmes majeurs de notre temps sur le comment faire-ville et accompagner l'affirmation de l'*homo urbanus*. Tenter de comprendre les phénomènes urbains, sociaux, environnementaux, oblige à questionner tous les savoirs. La pensée n'est jamais désincarnée, elle est le fruit d'un savant dosage entre l'affect, l'intellect et l'expérience.

En outre, ces rencontres s'inscrivent dans le cadre de la convention de partenariat conclue en 2011 entre l'USH Midi-Pyrénées et l'IEJUC. Cette convention vise à lier le monde de l'Université et le Mouvement HLM régional.

Le logement intermédiaire

TOULOUSE LE 3 OCTOBRE 2014

**Open Space Bat.Q - 2^e étage
Manufacture des Tabacs - Université Toulouse 1 Capitole**

L'ordonnance a été promulguée le 20 février 2014 et publiée au Journal officiel du 21 février 2014. Elle avait été présentée en Conseil des ministres le 19 février 2014 par Mme Cécile Duflot, ministre de l'égalité des territoires et du logement.

Prise en application de la loi du 1^{er} juillet 2013 habilitant le gouvernement à adopter des mesures de nature législative pour accélérer les projets de construction, elle vise à favoriser le développement d'une offre de logements intermédiaires. Les logements intermédiaires sont des logements dont le loyer ou le prix est maîtrisé. Ils sont destinés à être occupés par des ménages aux revenus moyens. L'ordonnance crée un contrat de bail de longue durée dit "bail réel immobilier". Enfin l'ordonnance confère aux organismes de logement social la capacité de créer des filiales dédiées à la réalisation et la gestion de logements intermédiaires.

9H15 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H30 : OUVERTURE

Jean-Michel Fabre, Président de l'USH Midi Pyrénées

9H45 : "PROPOS INTRODUCTIF"

par Sabine Veniel-Le Navennec, Directrice de l'USH Midi-Pyrénées

10H10 : "LA RELANCE DU LOGEMENT INTERMÉDIAIRE, MESURE CONJONCTURELLE OU STRATÉGIE DE REDÉPLOIEMENT DE L'OFFRE DE LOGEMENTS ?"

par Françoise Zitouni, Maître de conférences HDR à l'Université d'Aix-Marseille

10H35 : "BAIL RÉEL IMMOBILIER ET LOGEMENTS INTERMÉDIAIRES"

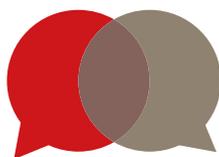
par Matthieu Poumarède, Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole

11H00 : "DES ACTEURS AU CŒUR DES RÉPONSES"

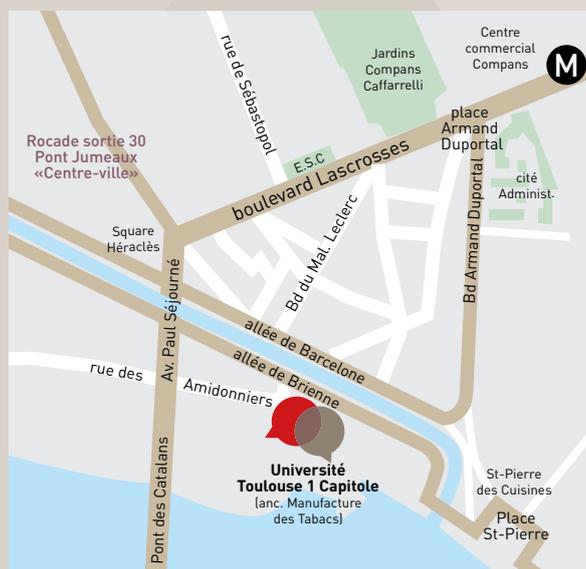
Jean-Michel Fabre, Président de l'USH Midi Pyrénées, Président de l'OPH Haute-Garonne,
Conseiller général de la Haute-Garonne

Jean-Yves Mano, ancien adjoint au maire de Paris en charge du logement
Stéphane Aubay, Président de Green City Immobilier

CLÔTURE DES DÉBATS



Lieu de la manifestation :
OPEN SPACE, Bât. Q - 2^e étage
Manufacture des Tabacs
21, allée de Brienne - 31000 Toulouse



IEJUC – Université Toulouse 1 Capitole

Manufacture des Tabacs : 21 allée de Brienne 31000 Toulouse

Tél. 05 61 12 87 24

courriel : iejuc@ut-capitole.fr - www.iejuc.com

Union sociale pour l'habitat Midi-Pyrénées

104, avenue Jean Rieux 31500 Toulouse

Tél. 05 61 36 07 60

e.mail : ushmp@union-habitat.org - www.habitat-midipyrenees.org